

Courte histoire de la forêt domaniale de Verdun, de 1900 à aujourd'hui

Source : thèse de Jean-Paul Amat, La forêt entre guerres et paix 1870-1995 – Étude de biogéographie historique sur l'Arc meusien de l'Argonne à la Woèvre - www.onf.fr

Avant 1914

Hormis sa "vocation" militaire affirmée, le territoire actuellement occupé par la forêt domaniale de Verdun ressemblait à l'ensemble des Côtes de Meuse. Huit villages, ainsi que des fermes isolées, y étaient installés. Les forêts, exclusivement communales ou privées, occupaient 30 % de la surface.

Dans ces taillis-sous-futaie (traitement quasi-exclusif), le hêtre était l'essence la plus abondante mais sans domination nette (40 % du couvert). Une partie des bois a été touchée avant 1914 par des aménagements militaires à but défensif.

Le territoire au lendemain de la guerre : les lois de 1919 et 1923

En 1918, le champ de bataille présente un aspect lunaire et chaotique, le relief étant modelé par les trous d'obus. Les anciennes forêts sont dévastées, les arbres restants déracinés ou cassés.

Une première loi en 1919 oblige l'État à acheter les parcelles dont la remise en état nécessiterait une dépense supérieure à la valeur du terrain supposé reconstitué.

Une deuxième loi en 1923 vient organiser la vocation de ces terrains : la plus grande partie est remise au domaine privé de l'Etat et donnée en gestion à l'Administration des Eaux et Forêts, « destinée à être boisée, en vue de la reconstitution des forêts domaniales ». Il est important de noter qu'à aucun moment, une vocation historique ou de mémoire n'a été donnée par l'Etat à ces terrains à boiser.

Premières opérations de gestion : les opérations de boisement 1927-1934

Le territoire est d'abord organisé en 12 secteurs d'environ 800 ha chacun, eux-mêmes divisés en coupons géométriques de 15 à 25 ha, définis sans suivre la topographie et séparés par des pare-feu.

La gestion est différenciée suivant l'origine des terrains. La plus grande partie des anciens bois se reconstituent peu à peu d'eux-mêmes, plus ou moins bien suivant les dégâts subis ; des plantations de complément (sapin pectiné) sont néanmoins réalisées dans les zones les plus difficiles.

Les anciens terrains agricoles vont être plantés en plein sur près de 6 000 ha, avec différents mélanges (pin noir/pin sylvestre, pin noir/feuillus, épicéa/feuillus) suivant les "potentialités" estimées. L'essentiel des plantations est réalisé de 1927 à 1934, mais de nombreux regarnis seront nécessaires par la suite (échec de la plupart des essences feuillues introduites).

Gestion de la forêt jusqu'en 1974

Les dégagements et les regarnis se poursuivent. De 1942 à 1949, les zones feuillues les plus proches de Verdun seront surexploitées pour fournir du bois de chauffage

Un document de gestion est établi en 1965 pour 5 séries sur 12. L'analyse montre la belle croissance des épicéas, le ralentissement de celle des pins noirs et le dépérissement très important des pins sylvestres.

La plupart des actions prévues ne seront pas réalisées, à part des plantations de résineux (épicéas essentiellement), en plein après coupe rase d'autres résineux mal venant, ou en bande de 30 m de large dans des peuplements feuillus pauvres.

Aujourd'hui

Si les résineux sont peu adaptés aux conditions locales, ils ont néanmoins préparé le sol et formé un abri utile à l'installation de semis ou de plants de feuillus sous leur couvert. Cet abri est utilisé dans la technique de transformation de la forêt engagé depuis une trentaine d'années par l'ONF.

Dans les 30 dernières années, une centaine d'hectares a été plantée chaque année, jusqu'en 2006, en essences feuillues sous les peuplements résineux auparavant éclaircis. Depuis, la régénération naturelle est privilégiée.

Objectif final : une forêt équilibrée, adaptée à son environnement. Une forêt qui a pour ambition de préserver les vestiges de la guerre, d'accueillir le public, de protéger les milieux naturels, remarquables ou non, et de produire du bois de qualité.